

## FICHE DE POSTE

### Chargé(e) de l'attractivité résidentielle (H/F)

#### **1. La position dans la structure**

Le Chargé de l'attractivité résidentielle intervient sous l'autorité du Responsable de la gestion locative. Il est en liaison quotidienne avec l'équipe de la gestion locative.

#### **2. Les missions et activités du poste**

Le Chargé de l'attractivité résidentielle est basé au siège de l'association, mais il assure des missions de proximité qui nécessitent de fréquents déplacements au sein des résidences. Il travaille en collaboration quotidienne avec le service de la gestion locative dans sa globalité et le Conseiller Orientation Logement, mais aussi plus largement avec la direction et les services du siège. Il a en charge l'optimisation de l'occupation des résidences, le pilotage de la qualité de service, et il assure ponctuellement des missions de renfort et de remplacement de collègues responsables de résidences.

Les missions du Chargé de l'attractivité résidentielle s'articulent autour des axes principaux suivants :

- **Missions d'actions commerciales, de promotion et de prospection :**
  - En lien avec le Conseiller Orientation Logement, analyser mensuellement les taux d'occupation des résidences,
  - Proposer des plans d'actions dynamiques et réactifs, à court, à moyen et à long terme, pour optimiser l'occupation des résidences dans le respect de la politique de peuplement (programmes de travaux, actions de communication diversifiées, animation/participation à des réseaux, ouverture à de nouveaux partenariats, adaptations tarifaires ...),
  - Après validation par la direction, mettre en œuvre tout ou partie de ces plans d'actions.
  
- **Missions de qualité de service :**
  - Réaliser l'inventaire des pratiques et process existants,
  - Elaborer et mettre en œuvre un cahier des charges de la qualité de services au sein des résidences,
  - Définir et mettre en œuvre une procédure de suivi et d'évaluation de ce cahier des charges,
  - Accompagner les équipes autour des changements de pratiques dans ce domaine,
  - Proposer les améliorations de l'organisation nécessaires et, si validation de la hiérarchie, les mettre en œuvre en collaboration avec les équipes.
  
- **Missions de renfort et de remplacement à la demande du Responsable de la gestion locative :**
  - Venir en appui des Responsables de résidence ayant une surcharge passagère de travail (états des lieux, entrées de locataires/résidents, travaux ponctuels ...)

- Assurer la gestion locative de résidences dans sa globalité, dans le cadre de remplacements de collègues responsables de résidences absents pour congés ou maladie (cf. fiche de poste ci-jointe).

Cette liste n'est pas exhaustive et peut s'adapter en fonction de l'évolution des missions ou des objectifs dévolus au service ou à la fonction.

### **3. Les compétences requises pour la tenue du poste**

➤ **Savoir :**

Titulaire d'un Bac +2 professions immobilières et/ou commerciales  
Expérience similaire significative souhaitée dans le secteur de l'immobilier, social de préférence  
Maîtrise courante de l'outil informatique et notamment des logiciels Word et Excel

➤ **Savoir-faire :**

Maîtrise des activités locatives et des techniques commerciales prospectives  
Capacité d'animation et de gestion de projets  
Capacité de fédération d'équipes

➤ **Savoir-être :**

Dynamisme et réactivité  
Force de propositions et créativité  
Esprit de challenges et recherche de résultats  
Rigueur et opiniâtreté  
Autonomie et responsabilité  
Conscience professionnelle, implication  
Ecoute et capacité de persuasion

### **4. Les conditions du poste**

Type de contrat : CDI à temps plein  
Prise de poste dès que possible  
Lieu de travail : siège  
Déplacements réguliers  
Statut : agent de maîtrise  
Rémunération : 29 à 31 K€ + 3 K€ sur objectifs